



[NOUS CONTACTER \(/NOUS-CONTACTER\)](#) [ESPACE PIGISTES \(HTTP://PIGISTES-CFDT.FR/\)](http://pigistes-cfdt.fr/) [ESPACE CONSEIL NATIONAL \(/USER\)](#)



## Etat d'urgence : vigilance sur la liberté de la presse

Etat d'urgence, loi sécurité, perspective de la révision constitutionnelle : la CFDT-journalistes prend position et indique qu'elle restera vigilante aux atteintes à la liberté de la presse et à l'exercice de la profession de journaliste, ainsi qu'au droit existant des lanceurs d'alerte.

Le terrorisme est ignoble. Au cours de son histoire, la France s'est donné des institutions démocratiques et des lois pour assurer la liberté, l'égalité et la fraternité de ses citoyens. Et quand le malheur nous frappe, comme le 13 novembre à Paris, des institutions, comme la police, la gendarmerie, l'armée, les services de renseignement, entrent en action au service de la sécurité et de la défense de la démocratie, et donc, de la liberté de la presse. **Mais le fonctionnement de ces services peut, aussi, entrer en conflit d'intérêt avec la démocratie, par souci d'efficacité, mais aussi, dans certains cas, par abus de pouvoir.**

Aux Assises internationales du journalisme à Poitiers, il y a quelques années, un général de l'armée française, nous interpellait aux sujets des deux journalistes enlevés en Afghanistan. Il disait, en substance : « *Tant qu'il y aura des journalistes proches des zones de guerres, l'armée française sera rappelée à son humanité* ».

Des intégristes islamistes, manipulés par Daech, voudraient transformer notre pays en zone de djihad. En 1598, Henri IV a mis fin aux guerres de religion, sur

notre sol, avec l'Edit de Nantes. On ne doit pas laisser 400 ans d'histoire de France s'effacer.

**Dans ce contexte, et après le vote de la loi sur l'état d'urgence par les deux assemblées, et dans la perspective de la révision constitutionnelle, la CFDT-journalistes restera vigilante aux atteintes à la liberté de la presse et à l'exercice de la profession de journaliste, ainsi qu'au droit existant des lanceurs d'alerte. Défendre la liberté de la presse, ce n'est pas défendre un privilège, c'est tout simplement défendre la liberté, pour le citoyen, d'être informé.**

**Au même titre, comme elle l'a manifesté au printemps dernier, la CFDT-Journalistes reste très attentive aux conséquences de la loi sur la sécurité intérieure et aux articles de la loi Macron concernant la libre investigation des journalistes.**

## Protéger les sources, c'est protéger la démocratie

La liberté de la presse, consubstantielle à la démocratie, est régie par une loi datant de 1881. Elle participe des libertés publiques garanties par la constitution de la République française. Elle doit en permanence être améliorée en l'adaptant aux circonstances de la société.

Aussi, la CFDT-Journalistes tient à soutenir, à nouveau et avec vigueur, le projet de loi préparé par Christiane Taubira sur la protection des sources des journalistes et adopté par le Conseil des ministres depuis juin 2013. Elle appuie les efforts déployés par Marie-Anne Chapdelaine, députée PS de Rennes, rapporteure de ce projet de loi, ainsi que ceux des député-e-s de différents groupes politiques (EELV, FdG, LR, UDI) qui ont déposé une proposition de loi transpartisane sur le même sujet en juillet dernier.

**La CFDT-Journalistes appelle à la vigilance les quelque 37 000 journalistes et les responsables des médias sur les pressions, menaces et atteintes dont ils feraient l'objet. La CFDT-Journalistes sera extrêmement attentive aux demandes qui pourront émaner des rédactions. Au besoin, elle interviendra auprès des pouvoirs publics et de l'Observatoire de la déontologie professionnelle des médias (ODI) dont elle est membre fondateur.**

*A Paris, le 25 novembre 2016*

PARTAGER SUR LES RÉSEAUX SOCIAUX

Share 0

Tweeter

 Share

## Liens

CFDT Confédération (<http://www.cfdt.fr/>)

F3C Fédération (<http://www.f3c-cfdt.fr/>)

Observatoire de la Déontologie de l'Information - ODI  
(<http://www.odi.media/>)

Conférence nationale des métiers du journalisme  
(<http://www.cnmj.fr/presentation/>)

Ass° de préfiguration des conseils de presse  
(<http://apcp.unblog.fr/>)

Les Assises du journalisme  
(<http://www.journalisme.com/>)

International IFJ (<http://www.ifj.org/>)

Fédération européenne des journalistes  
(<http://europeanjournalists.org/fr/>)

Reporters Sans Frontières (<https://rsf.org/fr>)

Mentions légales site internet (/mentions-  
l%C3%A9gales-site)

## La CFDT dans les médias

Bayard-presse (<http://cfdtbayard.wordpress.com/>)

CFDT Publihebdomos (<http://www.cfdt-publihebdomos.infos.st>)

CFDT-FTV (<http://cfdt-ftv.over-blog.org/>)

France Télévision (<http://cfdt-ftv.over-blog.org/>)

Le Courrier Picard (<http://cfdt-courrierpicard.blogspot.com/>)

Ouest-France (<http://cfdt-of.over-blog.org/>)

Radio-France CFDT (<http://www.cfdt-radiofrance.fr/>)

Site WK (<http://www.rsf.org/-francais-.html>)

## Suivez nous !

 (<http://www.facebook.com>)

 (<https://twitter.com/USJCFDT>)

 (/~vanessa/cfdt/rss.xml)